



Etendue de la surface terrestre sur laquelle vit un groupe humain et sur laquelle peut s'exercer une autorité ou une juridiction, chaque individu de notre planète peut se définir comme faisant partie d'un territoire.

Urbains ou ruraux, parfois connotés négativement, nos territoires reviennent en force sur le devant de la scène.

Il est en question partout, dans les discours de nos élus et de nos dirigeants ou encore dans les analyses sociologiques et économiques.

Alors que 98% des communes de France ont déjà été touchées par au moins une catastrophe naturelle depuis 1982, l'objectif est clair : nous devons améliorer la résilience de nos territoires, sans quoi le bilan humain et financier de telles catastrophes sera très lourd pour ceux qui s'y seront insuffisamment préparés.

CAHIER D'ACTEUR

Engager la transition systémique socio-environnementale dans les communes de « petite taille » : l'exemple de Quint-Fonsegrives

PRESENTATION DE LA COMMUNE DE QUINT-FONSEGRIVES

Située dans la couronne Est et occupant une superficie de 7.38 km², Quint-Fonsegrives est l'une des 37 communes de Toulouse Métropole. Bénéficiant d'une situation géographique privilégiée, la commune a connu un essor démographique important depuis les années soixante, passant de moins de 1000 habitants à près de 6000 aujourd'hui.

Ville péri-urbaine où il fait bon vivre, Quint-Fonsegrives s'attache à respecter un juste équilibre qui repose à la fois sur la douceur de vivre, le respect de ses traditions rurales et sur le dynamisme de son secteur économique qui accueille plus de 250 entreprises et commerces de proximité représentant plus de 1500 emplois.

Elle s'appuie également sur un tissu associatif fort avec près de 45 associations sportives, culturelles et festives qui participent à l'animation de la commune tout au long de l'année.

Avec 60% de terres agricoles, d'espaces verts, d'aires de jeux et de détente, Quint-Fonsegrives dispose d'un patrimoine végétal et environnemental à défendre et à valoriser.

ACCELERER LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE DE LA VILLE



Conjuguer continuité dans la consolidation des projets qui font l'attractivité de la ville et son adaptation au dérèglement climatique, c'est l'ambition clairement affichée par l'équipe municipale de Quint-Fonsegrives.

Elle se traduit dans l'allocation d'un véritable budget d'investissement aux différents projets et dans la structuration des moyens humains en complétant les équipes existantes avec la nomination d'un élu en charge des mobilités et le recrutement d'une chargée de projets aménagement et développement durable.

Au-delà de la place de l'écologie dans le projet politique global, l'ouverture, l'écoute et la co-construction avec les habitants sont un véritable parti pris : nomination d'un conseiller délégué à la démocratie participative, signature d'une charte pour la participation citoyenne ou encore désignation de référents de quartiers.

LEVIERS ET FREINS A L'ACTION

Les leviers

Ville mi-rurale, mi-urbaine, la commune de Quint-Fonsegrives possède un ancrage territorial fort qui s'est construit au fil des années par certains choix d'aménagements et d'investissements fonciers spécifiques. En 2008, à travers son PLU et son futur Agenda 21, résolue à maintenir et promouvoir une identité rurale et s'engager vers un développement durable, l'équipe municipale décide d'acquérir avec le concours de la métropole la dernière exploitation agricole en activité située au sud-est de la ville. L'idée d'une ferme mixte pédagogique était née, permettant de maintenir une activité agricole sur le territoire associée à une mission d'éducation à l'environnement.

L'autonomie de ces villes de « petite taille » dans l'orientation de leur stratégie environnementale leur confère une flexibilité et une réactivité dans le montage de leurs projets qui peut être plus efficace que dans les grandes villes.

Des résultats sont visibles dans un temps court, ce qui apporte confiance et légitimité.

Bien souvent porté par une forte implication des élus dans leurs rôles ayant une très bonne connaissance et expérience de leur territoire et par la proximité avec les habitants, le projet de transition devient plus concret et tangible.

Savoir s'appuyer sur les compétences complémentaires des communautés de communes ou des métropoles est également indispensable pour déployer et accélérer la transition sur ses territoires.

Les freins

Dans le domaine de la planification territoriale et économique, chaque action et chaque euro d'argent public dépensé peuvent ou non aggraver les émissions de gaz à effet de serre, l'extinction de la biodiversité, les pollutions chimiques, etc.

Il est clair que les causes et conséquences de l'Anthropocène ne sont pas assez connues aujourd'hui, or on ne peut réfléchir et travailler efficacement sur les problématiques écologiques sans connaissances solides. Il est donc urgent de former les agents et les élus pour pouvoir changer de paradigme et offrir un moteur de conduite au changement des organisations publiques.

Placer la transition écologique et énergétique au cœur d'un projet politique nécessite de repenser les priorités, de les expliciter et d'accompagner les parties prenantes dans la direction souhaitée. L'allocation de moyens humains dédiés est indispensable, mais il s'avère qu'intégrer un poste de chargé de mission pouvant piloter la conception de projets dans l'interdisciplinarité reste une marche difficile à franchir pour de nombreuses communes de « petite taille » où les équipes sont souvent restreintes et ont plutôt l'habitude de gérer l'urgence au quotidien.

Casser les habitudes de travail en silo des services pour aller vers plus de transversalité et d'horizontalité est indispensable pour trouver des solutions globales satisfaisantes aux enjeux complexes, systémiques et multidimensionnels de la transition environnementale, écologique, énergétique et sociétale auxquels sont soumis l'ensemble des organisations et des institutions.

LES ENJEUX DES ANNEES A VENIR

L'aménagement du territoire

Comme beaucoup de communes dynamiques périurbaines possédant de nombreuses infrastructures, Quint-Fonsegrives attire notamment les familles en recherche d'un cadre de vie plus serein. Au moment de l'examen des projets immobiliers des particuliers, la municipalité se fixe désormais comme objectifs de conjuguer les obligations de production de logements, les règles d'urbanisme, la protection de l'environnement ainsi que la préservation de l'intérêt communal. Elle a choisi par exemple de récupérer dans son patrimoine des maisons historiques de caractère situées dans le centre ville pour des services publics et la réalisation de nouveaux jardins et espaces verts. Ce type de projets qui présentent de véritables atouts au regard de l'intérêt général tant au niveau de la valorisation du patrimoine communal que d'une démarche globale de création d'une trame verte supplémentaire et d'un îlot de fraîcheur l'été, soulèvent néanmoins la question de la pertinence, de la faisabilité et de l'acceptation par les habitants. Pour ces villes de « petite taille » il est aujourd'hui crucial de réussir à faire émerger un projet urbain cohérent coconstruit grâce à la concertation entre la collectivité, les habitants et les acteurs locaux.

Car les choix qui seront pris à court terme vont façonner l'image de ces villes pour les années à venir et peuvent être le point de départ d'une réorientation stratégique faite d'arbitrages, de réaffectations et parfois de renoncements.

L'expérimentation locale

La réduction des consommations d'énergies fossiles dans les bâtiments publics, la mise à disposition de solutions de mobilités douces, la préservation de la biodiversité, la reterritorialisation de l'agriculture, la gestion des déchets ou encore l'éducation à l'environnement, sont autant de défis à relever par les communes.

Entre complexité des compétences partagées avec les métropoles ou les communautés de communes

et des ressources humaines et financières souvent limitées, l'ampleur de la charge de travail est immense et peut sembler effrayante voire carrément décourageante.

Les possibilités pour imaginer les territoires autrement sont pourtant infinies. A l'échelle d'une municipalité ou d'un quartier, il s'agit de trouver des solutions adaptées au contexte spécifique utilisant au mieux les ressources locales et les complémentarités entre les acteurs locaux dans une perspective territoriale.

Souvent complémentaires des innovations technologiques, mais venant parfois se substituer à elles, ces innovations sociales sont des nouvelles manières de produire et de consommer, des nouvelles façons d'agir ensemble et de nous rapporter les uns des autres pour nous rapprocher de la société bas-carbone et résiliente dont dépendra l'avenir des générations futures.

Les jardins potagers communautaires, les chaînes courtes, les liens directs entre producteurs et consommateurs ou encore les pratiques agroécologiques de recyclage des déchets ne sont pas des technologies développées en laboratoire mais bien des expérimentations locales qui annoncent la société de demain.

A Quint-Fonsegrives un projet de création d'une mini forêt jardin comestible sur le parc le plus étendu de la commune est en cours, piloté par un collectif d'habitants, d'agents et d'élus. Dans le cadre du réaménagement de ce parc, l'objectif principal de la municipalité est de mieux valoriser les espaces existants et d'en faire évoluer certains, pour permettre aux habitants de découvrir et de se reconnecter avec la nature proche de chez eux. Un sondage a permis de dégager les deux principaux axes de travail, à savoir favoriser la biodiversité et utiliser le lieu pour développer des initiatives pédagogiques d'éducation à l'environnement, un diagnostic technique du parc a été réalisé par un prestataire expert, des journées de concertation ont donné lieu à l'expression des idées et souhaits d'aménagements des habitants et un chantier collectif de plantation des arbres sera le point d'orgue du projet.

L'expérimentation de projets par la co-construction avec les habitants est un outil puissant à disposition des collectivités qui ne doit pas les effrayer mais dont elles doivent au contraire user et abuser !

Refaire territoire

Pour créer un monde plus positif, épanouissant et plus résilient, il faut d'abord développer une vision de ce qu'il pourrait être. Entre continuité et rupture, la mise en œuvre d'une transition écologique juste, inclusive et démocratique est un véritable moteur de la cohésion d'un territoire. Les territoires apparaissent ainsi comme la solution la plus immédiatement activable pour s'adapter au changement global.

Dans ce contexte, la tâche des autorités locales est véritablement de recentrer les politiques sur la résilience et la relocalisation afin de développer une économie plus appropriée à notre époque, compatible avec les limites planétaires.

Loin de condamner au repli localiste comme certains l'imaginent, cela suppose au contraire de procéder à un élargissement radical, de mobiliser une multitude d'acteurs, de capitaliser sur des savoirs faire divers, d'affronter les controverses et de nouer des coopérations sociales et spatiales inédites.

Entre sentiment d'urgence à agir d'un côté et acceptation du processus cognitif du temps de changement de chacun d'entre nous, c'est l'action de tous (Etat, collectivités, entreprises et citoyens) qui permettra de construire le monde de demain dans lequel l'ensemble des besoins individuels et collectifs seront satisfaits.

Et bonne nouvelle, nous ne partons pas de rien, car beaucoup d'expérimentations fructueuses sont déjà en marche dans nos communes françaises et au-delà de nos frontières, source d'inspiration pour d'autres. Reste désormais à oser rêver, oser y croire, placer l'innovation au cœur de l'action pour trouver des solutions qui répondent aux contraintes locales en adéquation avec les parties prenantes.

Contribution aux thèmes n°4 « quel accompagnement des ménages, des entreprises, salariés et territoires pour une transition juste ? » et n°6 « comment assurer une meilleure intégration des efforts d'atténuation dans les politiques territoriales ? ».